

**Besoin d'autonomie :**  
**prendre plaisir à faire par**  
**soi-même**

Par exemple : se servir seul au goûter.

Les thématiques d'ateliers sont en lien avec ce besoin (psychomotricienne : motricité libre).

L'environnement est adapté et sécurisé

. La présence de l'adulte est rassurante et encourageante.

**Besoin de sécurité affective :**  
**repères, stabilité, présence de l'adulte**  
**référent, être porté, réconforté, encouragé,**  
**avoir son doudou/tétine**

Horaires fixes, rituels dans la matinée (ex : comptines),  
régularité de présence

Mettre des mots sur les situations et émotions difficiles  
que vit l'enfant (arrivée et départ du RPE, prêter un jouet,  
tomber, etc)

Informé l'enfant dès que l'on quitte la pièce (aller aux  
toilettes, changer un autre enfant, etc)



**Besoin**  
**d'être respecté et**  
**reconnu dans son**  
**individualité**

Maîtriser ses paroles au-dessus de  
la tête de l'enfant, avancer à son  
rythme, l'encourager

Chaque enfant est unique : temps  
d'adaptation au RPE,  
concentration, intérêt pour les  
activités, autonomie dans la vie  
quotidienne, etc



## Un temps réfléchi autour des besoins du jeune enfant



**Besoins**  
**physiologiques :**  
**boire, manger, dormir**

Proposition d'un moment convivial  
autour d'un goûter (fruits et légumes  
sous toutes leurs formes)

Un lit dans un espace calme peut être  
mis à disposition des bébés



**Besoin de mouvement :**

**courir, sauter, se cacher, escalader,**  
**tourner, ramper, etc.**

Règles de sécurité communes au groupe, claires,  
formulées en positif. Un espace délimité pour les tout-  
petits. ( Exemple : Ne cours pas = marche )

Aller dans le sens de la motricité libre :  
un enfant s'assoit dès lors qu'il est en mesure d'adopter  
lui-même la position ; absence de transats, assis seul e  
sur une chaise uniquement quand l'enfant marche.

Sinon, sur les genoux de l'adulte.

Tout cela nécessite la présence et la vigilance de  
l'adulte.



**Besoin d'apprendre, de jouer, d'observer,**  
**d'expérimenter, de répéter, ...**

Jeu libre dont l'objectif est de prendre du plaisir.

L'activité du jour est proposée : si pas aujourd'hui peut-  
être la prochaine fois.

Le plaisir de l'enfant prime.

Développer la notion de créativité : cette notion est  
subjective, le dessin d'enfant n'a pas besoin de  
représenter quelque chose.

L'assistant maternel :

NOM Prénom :

Date et signature :

Avec accord des parents :

NOMS Prénoms :

-

-

Date et signatures :

# L'adulte en temps d'accueil (parents, professionnel.le.s)

- Observer l'enfant dans **de nouvelles situations d'interactions et de découvertes** : l'enfant fait par lui-même et l'adulte l'accompagne par la parole.
- **Ponctualité** : Les temps d'accueil / jeux libres (9h-9h15 maximum) et de départ (au plus tôt 10h45-11h) sont **des moments clés** pour petits et grands.  
*Le temps de jeux libres permet à l'enfant d'intégrer son environnement. Entrer dans un groupe déjà formé ou dans une séance déjà en cours peut être difficile. De même pour le moment du départ.*  
*A ce titre, nous demandons donc à tous les adultes de respecter ces horaires.*
- **L'adulte participe à une ambiance propice** au bon déroulement de la matinée : présence et accompagnement de l'enfant, attention et calme lors des moments de regroupement (goûter, activités, temps de chants). Soutenir et respecter l'intervenant(e) dans son atelier en participant activement à la proposition.  
En étant pleinement dans l'animation l'adulte permet à l'enfant (qui fonctionne par imitation) de rester ancré dans le moment présent.
- Accompagner l'enfant dans les **prémices de ses relations sociales...**
  - Mettre des mots sur ce qu'il vit
  - Initier soi-même ce que l'on attend de lui : ranger, participer à un atelier, etc. L'enfant imitera
  - Donner des consignes claires et courtes*... les notions de pardon, de partage ou la capacité d'attendre son tour, de se calmer ou de se retenir de faire quelque chose commencent à se développer uniquement autour de 4 ans.*
- Être **force de propositions** dans la vie du RPE :  
Thématiques d'atelier, conduire un atelier, proposer et animer de nouvelles comptines, suggérer des formations, conférences, livres, documentaires, etc.

*En lien avec les règles établies dans le cadre de l'agrément. Le professionnel assistant maternel s'engage à :*

*« Eviter tout jugement de valeur notamment en présence de l'enfant »*

*« Respecter la discrétion professionnelle » (= garder confidentielles les informations de la vie privée de l'enfant accueilli ou celle de sa famille)*

*Dans le cadre des activités du RPE, lieu institutionnel, parents et assistants maternels peuvent se confier aux animatrices qui sont soumises à ces mêmes obligations.*

**Le cerveau de l'enfant est très sensible aux ondes et aux écrans. Nous vous demandons donc de mettre votre téléphone en mode avion et de le laisser au maximum dans l'espace Accueil (à l'entrée du RPE).**

Toute photo requiert un **droit à l'image**, elles sont donc soumises à l'accord du parent employeur et limitées strictement aux enfants placés sous votre responsabilité.

Dans l'intérêt de l'enfant, cette démarche doit rester mesurée et ne doit pas interrompre l'enfant dans ce qu'il vit sur le moment.



L'assistant maternel :

NOM Prénom :

Date et signature :

Avec accord des parents :

NOMS Prénoms :

Date et signatures :

# Le rôle des responsables de relais



**Planifier**, organiser (voir modifier) les différentes animations et intervenants extérieurs tout au long de l'année.

Les puéricultrices de secteur sont amenées à participer ponctuellement aux ateliers afin de partager sur leurs missions et de créer du lien avec les professionnels présents.



**S'assurer** du confort de chacun dans les temps d'accueil collectifs.



**Garantes** du respect des règles établies dans la charte d'accueil.

Une observation contraire à ces règles de fonctionnement fera l'objet d'un rappel.



**Encadrer** les temps d'éveil (accueillir, informer sur le déroulement de la matinée, proposer des activités éducatives adaptées au jeune enfant en suivant les saisons).



**Disponibles** pour répondre aux questions liées à l'éveil du jeune enfant

(toutes questions relatives à l'exercice du métier pourra faire l'objet d'un rendez-vous ultérieur ou d'un entretien rapide à l'issue du temps d'éveil).



L'assistant maternel :

NOM Prénom :

Date et signature :

Avec accord des parents :

NOMS Prénoms :

-

-

Date et signatures :